DECEMBRE 2021 33350 RUCH

L' Echo ruchelais

HORAIRES MAIRIE

lundi, mardi, jeudi de 8h -16h45

vendredi 8h -12h

mairie.de.ruch@orange.fr

05 57 40 54 36

SOMMAIRE

L'EDITORAL DU MAIRE

LA VOIRIE

LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DU BOURG

L'ECOLE DE RUCH & LE SIRP

LA VIE DES ASSOCIATIONS

LA VIDEO PROTECTION

LES CLOCHES DE L'EGLISE

LE FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTE....

LA CEREMONIE DU 11/11/2021

L'URBANISME

REUNION CYTOYENNE

PORTRAIT DE RUCHELAIS & PAROLE D'ELUS

INFOS EN BREF....

L'école primaire une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. (p.4)

L'EDITORIAL DU MAIRE

Chères Ruchelaises, Chers Ruchelais,

2021 s'achève et déjà nous pensons à 2022 dans l'espoir que cette nouvelle année soit celle de la sortie définitive de cette maudite crise sanitaire que nous subissons depuis bientôt deux ans et qui a totalement perturbé notre quotidien.

Elus en mars 2020 nous n'avons pu respecter la tradition locale qui veut que le nouveau Conseil Municipal se présente aux Ruchelaises et Ruchelais lors d'une manifestation conviviale. Nous n'avons pu non plus organiser le Repas des Anciens 2020 et les vœux 2021 et avons dû annuler de nombreuses manifestations associatives pendant cette longue période. J'ai dû restreindre le nombre de participants aux manifestations patriotiques du 8 mai et du 11 novembre ! Autant de rendez-vous manqués qui nous ont fait vivre dans un climat inédit depuis mars 2020.

J'ai toujours pensé que nous en sortirions grâce au vaccin, c'est le cas Il nous permet d'envisager de « tomber les masques » et de revivre un quotidien normal très rapidement. Après la torpeur dans laquelle nous étions plongés voici le temps du réveil. Enfin ! L'Ecole est ouverte et fonctionne normalement, les associations reprennent progressivement leurs activités, les commerces sont libérés des contraintes qui leur étaient imposées et la Municipalité travaille avec ses moyens à gérer les affaires communales au mieux de vos intérêts.

Nous avons toujours dit qu'il ne fallait pas baisser les bras. Soyons optimistes et travaillons avec enthousiasme pour l'avenir de notre Commune.

Au nom de l'équipe Municipale, je vous adresse ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2022.

LA VOIRIE

2,3 km EN TRAVAUX CETTE ANNEE

Notre Commune entretien 24 km de voies qui desservent les nombreux hameaux du village. Le Conseil Municipal définit un plan de travaux pluriannuel à réaliser pendant l'été (ou période sèche). Cette année les VC n°19 dite de Boucherie (route de Mérignas par Baron) et une partie de la VC n° 107 dite de Jeandille ont fait l'objet d'un revêtement intégral. La partie de la VC n° 107 vers Gaillard, les VC n° 9 de la Grand Borne aux Auvergnats et n° 3 du Boy à Brandey ont fait l'objet de réparations ponctuelles dites « Point à Temps ». L'ensemble pour un coût total de 61 872 €.

Ces travaux constituent un investissement annuel, nécessaire et permanent, pour le bien-être et la sécurité des usagers de nos voies communales.

LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG (CAB)

La Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) est une procédure contractuelle signée entre la Commune et le Conseil Départemental pour la réalisation et le financement de travaux d'aménagements divers portant sur la sécurité routière, l'embellissement, l'équipement et la mise en valeur des bourgs des villages de Gironde.

La Commune de Ruch s'est lancée dans une seconde CAB après celle réalisée entre 2011 et 2015. Elle est complémentaire.

Dès son installation en mai 2020, le Conseil Municipal a sollicité auprès du Département une 2ème Convention. Quelques longueurs administratives regrettables, dues en partie à la crise sanitaire, n'ont pas permis d'aller aussi vite que souhaité pour sa mise en œuvre. Celle-ci consiste à réaliser une étude préalable sous l'égide d'un Cabinet pluridisciplinaire (urbanisme-architecture et environnement) pour définir le projet et estimer le coût des actions qui feront l'objet de la contractualisation.

C'est le Cabinet Tournier de Bordeaux qui a été retenu par la Municipalité après mise en concurrence. Cette étude coûte la somme de 16 200€ et est subventionnée à hauteur de 9 207 € par le Département.

Dans les mois qui viennent, nous serons amenés à organiser des réunions auxquelles vous serez invités, en fonction de l'avancement de cette étude. Elles sont destinées à informer les habitants sur les éléments du projet et aussi à les associer dans la réflexion. Votre présence à ces réunions sera la bienvenue.

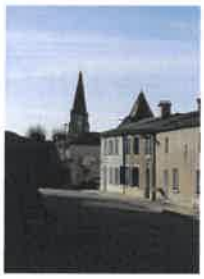

LE CIMETIERE

C'est certainement l'endroit qui nous est le plus cher car c'est là que reposent celles et ceux, membres de nos familles, amis ou connaissances, qui nous rappellent une partie de notre propre histoire. Ce lieu de paix et de recueillement doit honorer nos chers disparus par sa tenue permanente en bon état de propreté et si possible par son fleurissement.

Nous avons dû constater, à notre grand regret, que de nombreuses tombes présentaient un état d'abandon manifeste. Deux dispositions ont été prises cette année :

- Le nettoyage intégral du cimetière par une entreprise, y compris les tombes délaissées par les familles, aux frais de la Commune.
- Deux procédures de reprises de concessions dont nous avons constaté l'état d'abandon, 29 en 2020 et 12 en 2021, sont en cours. Elles permettront à la Commune de récupérer les concessions concernées et de les réaffecter plus tard. Des petits panneaux sur lesquels figurent l'information du constat d'abandon ont été mis en place devant chaque concession concernée.

Par ailleurs, des containers permettant le tri sélectif des déchets sont à disposition à chaque entrée du cimetière. La contribution de chaque famille titulaire d'une concession est indispensable à la bonne tenue de celui-ci.

L'ECOLE DE RUCH & LE SIRP

LE SIRP

25 ans d'existence cette année, le Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique (SIRP) a été créé en 1996 par la fusion du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Ruch, Blasimon et Mauriac.
Composé de 9 membres dont un président et 2 vice-présidentes, son rôle est l'organisation, le fonctionnement et la gestion financière du RPI.

Ce syndicat prend en charge le transport scolaire, l'achat de fournitures scolaires, sportives, éducatives et périscolaires, les frais de personnel non enseignants (personnel d'entretien, cantine, accompagnateurs, ATSEM et secrétaire).

Ce syndicat gère également la cantine et la garderie et pour finir l'entretien des bâtiments en étroite collaboration avec les Mairies.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Notre école de Ruch compte aujourd'hui un effectif de 63 élèves du CE1 au CM2.
L'équipe pédagogique est composée de 3 professeurs des écoles (Charlotte, Eva et Aurèlie *de gauche à droite*). Une équipe stable depuis environ 5 ans. Les institutrices ne manquent pas d'idée dans la création de projets pédagogiques.

<u>Pour l'année scolaire 2021/2022, les projets suivants sont organisés :</u>
Projet de sortie sur 3 jours et 2 nuits en mai 2022
Projet de plantation de haies dans le village en collaboration avec l'association « Des enfants et des arbres ». Les Institutrices et les élèves ont fini l'année 2021 avec une journée pyjamas le 17 décembre dernier.
Un marché de Noël a été organisé la semaine du 13 décembre 2021 à l'école.

LA CANTINE ET LE PERISCOLAIRE

La cuisine de **la cantine** est assurée par Corinne en poste depuis 1990, elle y a effectué des remplacements dans un premier temps puis embauchée en poste fixe depuis 2001. La cantine scolaire joue un rôle important dans l'éducation des enfants et le contenu des assiettes est un élément que prend en compte Corinne dans l'élaboration des menus. Au quotidien, Corinne est assistée par Pauline.

Le Périscolaire, la direction est assurée par Betty assistée par Pauline en qualité d'animatrice périscolaire
Betty accueille en moyenne 20 enfants (33 sont inscrits) tous les jours le matin de 7h30 à 8h50 et soir de 16h30 à 18h30.
Des activités extérieures et intérieures sont proposées aux enfants. Sans aucune contrainte, les enfants participent ou non à ces activités. Ils sont eux même force de proposition….

Pour finir, Nadine assure l'accompagnement matin et soir du transport scolaire entre Ruch, Blasimon et Mauriac.

33350 RUCH

LES ASSOCIATIONS

Quelques nouvelles de nos associations

ACCA DE RUCH

Fonction	Nom Prénom	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Adresse	Profession
Président d'Honneur	*VIANDON Raymond*	*20/09/1949*	*RUCH*	*Philippon 33350 RUCH*	*Retraité*
Président	LAREBIERE Thierry	02/12/1966	LIBOURNE	Nauze Bourret 33350 RUCH	Viticulteur
Vice-Président	BARDE Michel	01/01/1941	RUCH	Cassagne 33350 RUCH	Retraité
Trésorier	DALLE Laurent	05/02/1950	ST SEVERIN	8, rue Johnston 33 BX	Retraité
Secrétaire	BARDE J Jacques	27/06/1947	RUCH	3, rue Théo Turrier 33350 RUCH	Retraité
Gestion Grand Gibier **Gestion Local**	BLANCHIER Vincent	23/09//1996	LIBOURNE	Pine Est 33350 DOULEZON	Maçon
Gestion Venaison	BOUCARD Didier	28/08/1960	MUSSIDAN	Le Bourg 33350 Ste RADEGONDE	Retraité
Gestion venaison	ZABOTTI Yves	27/11/1960	LA REOLE	Fonbeaude 33540 BLASIMON	Retraité
Administrateur	BOULERY Chr	06/03/1949	LIBOURNE	31, rue du Stade 33350 St Magne	Retraité
Administrateur	GUILBERT Henri Pierre	23/06/1947	ST OMER	Pericot 33350 RUCH	Retraité

La chasse Ruchelaise cette année tourne une nouvelle page comme le montre le tableau ci-dessus. Le conseil d'administration a redistribué les tâches.

Cette année, nous l'espérons, verra la disparition du souci sanitaire qui nous perturbe depuis bientôt deux campagnes de chasse. Les activités associatives s'adaptent à la situation, sans pour cela retrouver le naturel de la pratique de notre passion.

La chasse proprement dite n'est pas impactée, toutefois, pour chasser, il faut faire partie de notre biotope social, en conduisant de nouveau nos actions environnementales telles que le ramassage des déchets sauvages, la veille sanitaire de la nature et aussi partager nos activités culinaires par les repas champêtres.
Concernant notre quête du gibier nous restons satisfaits de ce début campagne par le passage des migrateurs ***(capricieux pour certaines palombières qui ne se trouvaient pas sur le plan de navigation des oiseaux bleus).***
La faune « dite sauvage » est au rendez-vous, sangliers, chevreuils sont présents.
Le petit gibier se porte pas mal, nous voyons quelques faisans, quant aux lièvres, leurs facéties occupent les chasseurs liés à leur quête.
Nous sommes toujours attentifs à la demande des propriétaires non chasseurs pour leur apporter des pièces de venaison.

Nous arrivons bientôt à la fin 2021, aux deux tiers de notre campagne de chasse aussi nous souhaitons à tous les RUCHELAIS nos vœux les plus chaleureux.

33350 RUCH

LES ABEILLES RUCHELAISES

RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2021

Le 1er semestre de l'année a encore été perturbé à cause des mesures sanitaires mais, au cours du 2ème, nous avons pu organiser diverses activités et manifestations. Notre AG s'est déroulée le 1er Juillet. Nous sommes 88 adhérents.

Ont suivi :
28/08 : visite du Musée des Allumettes à Fontet avec repas au restaurant du port de plaisance et promenade bateau. Les 50 participants étaient ravis de cette journée.
Début septembre, reprise de nos après-midi de jeux (mardi à 14h) et d'atelier (jeudi après-midi).
15/09 : sortie aux Bassin de lumières à Bordeaux : magnifiques projections des peintres Monet, Renoir, Chagall
12/09 et 31/10 : réel succès pour ces 2 lotos avec beaucoup de monde
03/10 : vide grenier annulé à cause de la pluie. *Nous en proposerons un au printemps prochain.*
20-21/11 : marché de Noël avec 26 exposants. Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'école de Ruch qui a vendu des gâteaux dont la recette sera attribuée à une bonne cause : un projet de voyage de fin d'année pour les élèves.

Belle réussite pour le repas de Noël des Abeilles le 05 Décembre. C'est dans une salle décorée en rouge et doré que les 105 participants ont pu apprécier l'excellent repas servi par le Traiteur Rousseau. Alexandre Chassagnac, enfant de Castillon devenu célèbre, a chanté pour le plaisir de tous en passant du lyrique à la variété. Il nous a fait danser sur des airs des années 80.

Stand des créations des « Abeilles » →

Compte tenu de la dissolution de l'Association « Les Galopins du Rocher », nous avons repris la section « marche ». Venez nous rejoindre chaque mercredi à 13h30 jusqu'en mars et à 9h00 ensuite pour un parcours minimum de 8kms autour de Ruch ou dans les communes voisines.
La cotisation annuelle est de 18€. Vous deviendrez « adhérent Abeilles » avec tous les avantages (dont assurance Générations Mouvement) y afférant.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le vendredi 07 Janvier 2022. Vous pourrez être présent, voter pour l'élection du nouveau CA (ou avec pouvoir) et participer au repas qui suivra.
Lors de cette AG, nous remettrons à chacun le programme 2022.

Renseignements au 06 62 74 04 39 *joelle.leboucher@orange.fr*

Toute l'équipe encadrante vous souhaite de passer de

Joyeuses Fêtes

LE COMITE DES FETES

Cette année fut encore mouvementée pour un grand nombre de personnes à cause de cette pandémie.
Malgré cela, nous avons pu organiser une fête locale digne de Ruch.
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, une bonne année et à très vite pour de nouvelles manifestations.

Le comité des fêtes de Ruch, Lou Festayre
Président : Fabrice Mourlanne 06 75 24 09 35
Secrétaire : Jimmy Bertin 06 86 59 88 08

loufestayre.ruch@gmail.com

LE CLUB INFORMATIQUE

Nous avons actuellement 12 adhérents qui suivent les cours animés par Pierre Delier que nous remercions pour son dévouement et ses compétences.

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi à 17h00 à 18h30

Renseignements et inscriptions auprès du Président Jean-Raymond Moze
06 61 19 49 60 mozejean-raymond@orange.fr

ARABESQUE

Roxane continue les cours de Modern Jazz et Street Jazz les mardis et vendredis. Elle prépare également quelques danseuses au Concours régional du CND qui aura lieu les 22, 23, 24 avril 2022 au Pin Galant.

Nous avons également repris les activités gym délivrées par Sarah (Cardio-LIA-step-renforcement musculaire-stretching-circuit cardio training-équilibre-zen-yoga…) le lundi soir.

Et comme nous souhaitons rester définitivement positives et motivées, Roxane nous prépare à nouveau un magnifique gala avec nos danseurs et danseuses qui aura lieu **le 18 juin 2022**

Comme toujours, nous avons la chance d'être soutenues par notre municipalité. La Mairie nous permet d'utiliser en toute sécurité la Salle des Fêtes avec les restrictions sanitaires obligatoires qui s'appliqueront éventuellement en juin.

Un grand merci à tous ceux qui ont soutenu l'association dans ce contexte chaotique et que l'année 2022 soit créative et source de convivialité retrouvée!

Vous pouvez nous contacter : par mail : arabesque.ruch@gmail.com - sur Facebook : Arabesque Ruch

Véronique Lunardelli (Présidente, 06.83.29.15.55) Emmanuelle Rochereuil Colombel (Présidente adjointe, 06.62.68.70.69) Delphine Robert,Karine Pinto

AS COTEAUX DE DORDOGNE : Saison 2021/2022

Faut bien le reconnaître, c'est une période difficile pour tout le monde mais également pour les sportifs avec l'obligation du Pass Sanitaire ou les tests PCR. Malgré tout, la saison a pu reprendre cahin caha …. !!

Notre Equipe Senior (entraînée par Kévin) évolue en D2 et notre Equipe B (entraînée par Ali) en D3.
Une équipe de U17, deux équipes de U13, une équipe de U11 des petits (U6/U7) (U8/U9)
Les U15 sont en entente avec le Club de l'AS Sauveterre et évidemment une Equipe Loisir, avec les anciens !

Plus de 200 licenciés chapeautés par nos deux Présidents :
Pascal Gasteuil 06 85 93 21 57 et Jean Denis Blanchier 06 85 88 52 13
pascal.gasteuil@orange.fr

Le Stade de Mouliets dispose maintenant d'un portillon permettant l'accès au terrain et d'un avant-toit (carport photo ci-contre) pour la préparation de la buvette des tournois. Le stade de Saint Pey de Castets est en cours d'homologation.

Du fait des contraintes sanitaires imposées, la plupart des rencontres ont lieu sur le stade de Rauzan. qui dispose de plus d'espace.

Les entrainements et les plateaux reprendront sur le stade de Ruch dès que le rythme des compétitions reviendra à la normale, comme durant les saisons avant la COVID.

Les dirigeants ont su gérer la période de crise et ont permis au club de poursuivre son activité malgré le manque de rentrées financières apportées par nos différentes manifestations (Tournois, lotos, Repas, Belotes.)

LES GALOPINS DU ROCHER

Dissolution de l'association des Galopins – L'A.G. du 29 novembre s'est tenue en présence du Président , du Trésorier et de Raymond Viandon. Aucun repreneur ne s'étant manifesté, l'association en sommeil depuis 3 mois, a donc été dissoute.

LES PAPAS DES ECOLES

L'association des Papas des Ecoles est en sommeil.
Nous avons besoin de parents (pas forcément de papas uniquement !) pour redynamiser cette association. Les enfants ont besoin de vous, des manifestions que vous pourriez organiser ; notamment cette année pour aider à financer le voyage de fin d'année des élèves de l'école de Ruch
Une association disparait (*les galopins)* une nouvelle voit le jour.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations : Xavier BONNIN Président 06 75 90 58 80
Nous ferons le point en début d'année 2022.

LA VIDEO PROTECTION

Dans le prolongement d'une réflexion engagée par la précédente municipalité et au regard d'actes illicites commis régulièrement dans le bourg et sur l'ensemble de la Commune (incivilités de toutes sortes sur le domaine public, cambriolages, trafics, etc. …) le Conseil Municipal a décidé, après réflexion, de faire installer des caméras à 4 endroits sensibles du bourg : La Mairie, l'angle de la route de Mauriac et de la voie de Blaignac, la Maison des Associations, l'Ecole L. Delom-Sorbé et le Stade A. Bonvoisin, en concertation avec le Groupement de Gendarmerie de Gironde et la Brigade de Sauveterre de Guyenne.

Le dossier de Ruch a été accepté en Commission Préfectorale le 27 septembre 2021

Les images de ces caméras ne seront lues qu'en cas de constat d'actes illicites. Elles s'effaceront au bout de quelques semaines. Il ne s'agit en aucune façon de surveiller les allées et venues des Ruchelais, mais de se donner les moyens d'identifier les auteurs de méfaits qui pourraient se produire sur notre Commune. Cet équipement nous concerne donc tous.

LE FAUCHAGE DES BORDS DE ROUTES, UN TRAVAIL DE SAISON

MAXIME VIAUD

Le syndicat de voirie est né le15 octobre 1980 par l'association des communes de Ruch, Blasimon, Mauriac et Mérignas. L'objectif était d'entretenir nos voies et chemins communaux.

Le nombre de kilomètres parcourus représente environ 75kms :
Ruch 24kms, Blasimon 26kms, Mauriac 10 kms et Merignas 15 kms
Chaque côté des routes est bien évidement fauché (75kms x 2) soit 150 kms de voies communales à entretenir quotidiennement de la mi-avril à la fin août.

Un travail continu et sans relâche comme le précise Maxime Viaud. Il peut passer 4 semaines complètes en alternance entre les communes de Ruch et Blasimon, par exemple, pour des journées de travail de 8h. Le temps de trajet peut paraitre modeste, un peu plus d'un km par jour mais des endroits difficilement accessibles l'obligent à passer plusieurs fois sur les mêmes accotements.

Un matériel tout neuf depuis 2020, lui permet d'être plus performant : (Tracteur Claas Arion 420)

Dans un fauchage, la hauteur de coupe est fixée à 10 cm voire 15 cm explique Maxime Viaud. Habitués à des fauches plus intensives, les usagers de la route ou les habitants peuvent être surpris et croire à un défaut d'entretien. Il n'en est rien. Cette hauteur permet d'éviter la repousse trop rapide de l'herbe sur les bords des routes et les talus. De toute façon, une herbe coupée à ras fera la même hauteur, au bout de trois semaines, qu'une herbe coupée plus haute. Cela permet de plus, d'économiser du carburant et de moins user le matériel. La largeur de fauche sur les accotements est également limitée au printemps et en été et le débroussaillage des fossés et l'entretien des chemins communaux sont repoussés à l'automne. L'hiver, Maxime n'est pas en reste, sur son tractopelle, il cure les fossés et procède à bien d'autres activités pour les communes.

Lors de notre entretien, Maxime souligne les difficultés rencontrées dans son travail quotidien. Les déchets sont plus nombreux sur le bord des routes (exemple, des pneus jetés dans les fossés), des pierres et du grillage… Les poteaux pour la fibre sont plus nombreux également. Tous ces éléments « hostiles » lui demandent plus de temps et beaucoup de dextérité. Sans compter la circulation des véhicules qui augmente d'année en année comme le constate Maxime.

Pour finir, une météo capricieuse cet été n'a pas aidé Maxime dans son quotidien.

Comme nous pouvons le constater, ce travail saisonnier est bien rempli et fastidieux….

LES CLOCHES

FIN JUIN 2021
OU ETAIENT PASSEES LES CLOCHES DE L'EGLISE DE RUCH ?

s avons confiées à un **artisan CAMPANAIRE – la Société NHP SERVICES** *KESAKO* .....

L'artisan campanaire intervient sur les équipements d'églises et plus particulièrement sur la restauration de cloches. Cet artisan maitrise plusieurs corps de métier et de savoir-faire : l'horlogerie, la charpente, la mécanique, l'électricité, l'électronique et la fonderie de cloches. Ces compétences techniques s'accompagnent parfois de connaissance artistique et musicale des cloches.

Mais revenons à nos moutons….. et au mouton de notre cloche plus précisément

Le mouton : cette pièce en bois destinée à accrocher la cloche et à assurer la mise en volée était défectueuse et donc à changer sur la grosse cloche. Après restauration, Ruch a retrouvé le son de ses cloches et le tintement des heures qui rythment nos journées.

Le saviez-vous ?

Nos cloches ont été baptisées

- Pour la grande cloche : ETIENNE – Etienne vocable de la paroisse de Ruch (*Saint Etienne*)
- Pour la petite cloche : IRENE – En l'honneur d'Irène CHEVILLARD, organiste au 20ème siècle.
  Ces 2 noms sont gravés sur chacune des cloches.

LE NOEL DES ENFANTS

Un après-midi avec le père Noël.
Après un spectacle de rêve avec Chris, mêlant magie, féérie lumineuse et jeu burlesque, les enfants ont profité d'un goûter, de quelques photos avec le père Noël, de cadeaux et de chocolats. Petits et grands sont repartis heureux de leur après-midi.

RETOUR SUR LA CÉREMONIE DU 11 NOVEMRE 2021

Commémoration du 11 novembre 2021
103ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918

C'est en présence d'un public enfin retrouvé que Raymond Viandon, notre maire, a déposé une gerbe au monument au Morts en cette belle matinée ensoleillée de jeudi 11 novembre.
Après lecture du message ministériel et un hommage à tous les morts pour la France au cours des différents conflits, 1 minute de silence a été observée.
Raymond a ensuite énuméré les noms des soldats qui sont morts cette année 2021.
Ce 11 novembre, la France a commémoré la victoire et la paix de la guerre 1914-1918 mais elle a aussi rendu hommage au dernier combattant français de la Seconde Guerre mondiale, décédé à l'âge de 101 ans, en octobre : Hubert Germain. Il repose désormais au Mont Valérien avec 16 autres compagnons de la libération.

C'est en 1922, que le 11 novembre a été déclaré jour férié et la fête de l'Armistice est célébrée depuis cette date pour garder la mémoire et rendre hommage aux sacrifices de tous ceux qui ont lutté et qui sont morts pendant la Première Guerre Mondiale.

Traditionnel repas du 11 novembre

C'est après la cérémonie faite au monument aux morts que s'est déroulé, dans la salle polyvalente, le repas offert par la commune aux seniors Ruchelais à partir de 62 ans et ouvert à tous.

Les participants ont apprécié l'accueil par la belle décoration automnale de la salle et des tables.
Le menu servi par le traiteur Rousseau de FALEYRAS a enchanté les participants tant par sa qualité, sa quantité et son service irréprochable. L'animation confiée à 2 éléments du groupe « Coup de Cœur » : Henri Saxophoniste et Calou Chanteur/Transformiste a ravi toute l'assemblée.

Pendant que les danseurs se régalaient sur la piste, les autres convives ont pu profiter de la belle ambiance déclenchée par les divers morceaux interprétés par les 2 animateurs.
Calou est apparu à différentes reprises déguisé en chantant sur des airs entraînants notamment de Louis Mariano, Michel Polnareff, Johnny Halliday… C'est à 17h30 que tout le monde a quitté la salle sur le final très apprécié des « 10 commandements ».

Cette après-midi passée dans la joie restera pour tous un excellent souvenir.

Rejoignez-nous en 2022. Conservons la tradition de ce repas qui permet aux Ruchelais de se rencontrer en toute convivialité.

PAROLES D'ELUS

Joëlle LEBOUCHER

Je suis née en Mars 1953 à Ruffec Le Château commune berrichonne dans l'Indre (36). J'ai vécu une enfance heureuse avec mes parents, mes 3 sœurs et mon frère dans un tout petit hameau « La Roche ». Après des études de secrétariat, en juin 1971, je suis partie pour Paris où l'on me proposait un poste au service « Achats » de la Société Trapil (Transports Pétroliers par Pipelines). Fin 1978, j'ai rejoint la Normandie. Après plusieurs postes en intérim, la naissance de mes 2 garçons, j'ai été embauchée en 1989 chez FERRERO France (Nutella, Kinder Bueno...) pour un poste aux Achats Techniques.

Au fil des années, il était de plus en plus question d'environnement, de filières d'évacuation, de traitement et de valorisation des déchets dans les entreprises. Ce domaine m'intéressait particulièrement. J'ai alors intégré le service « environnement » chez Ferrero ce qui a été une très bonne expérience pour moi.

C'est en juin 2014 que j'ai fait valoir mes droits à la retraite après 25 ans de présence dans cette société qui continue à prospérer tant en Normandie qu'au niveau mondial. Mon parcours professionnel a duré 43 ans. C'est par pur hasard qu'avec Alain, mon mari, nous avons « posé nos valises » à Ruch : coup de cœur pour la maison que nous habitons. Le village et ses environs nous ont tout de suite attirés.

Depuis mai 2015, nous sommes très heureux de vivre ici. Pour une bonne intégration, nous nous sommes inscrits dans diverses associations. Devenue Présidente du Club des Abeilles Ruchelaises, j'ai de belles affinités avec la sympathique équipe encadrante qui m'entoure ainsi qu'avec les adhérents.

En mars 2020, j'ai eu le plaisir de rejoindre la nouvelle municipalité au sein de laquelle je participe à plusieurs commissions. Toutes mes activés me permettent de m'épanouir en continuant à développer mon souhait de communiquer et partager.

MIKE FOX

Je suis né dans le nord de l'Angleterre et j'ai travaillé pour le gouvernement britannique en tant qu'ingénieur dans l'industrie de la défense. Dans les années 1980, j'ai collaboré avec le gouvernement français sur la poursuite du développement de l'hélicoptère anglo-français Lynx. Mes premières visites en France m'ont permis d'assister à des réunions à Paris, je suis toujours revenu en Angleterre avec des brassées de vin français. Après de nombreuses vacances en France, ma femme et moi avions envie de vivre en France pour « *le pain, le vin et le beau temps* » *et bien sûr pour le mode de vie français*, alors en 2000, nous sommes venus habiter à Ruch.

Depuis lors, nous avons travaillé dur pour nous intégrer au village et respecter le mode de vie français et en 2020 nous avons obtenu la nationalité française.

Nous avons intégré de nombreuses associations dont le comité des fêtes et bien que notre maîtrise de la langue française ne soit pas aussi bonne qu'elle pourrait l'être, nous essayons d'aider la communauté dans la mesure du possible. Je m'intéresse également depuis toujours à l'écologie et je protège de nombreux oiseaux et fleurs sauvages dans mon jardin.

Enfin, nous tenons à remercier les habitants de Ruch de la façon dont nous avons été acceptés dans le village.

PORTRAIT DE RUCHELAISE

JEANNETTE BARDE NOUS A QUITTES

Elle naquit à Bordeaux il y a 96 ans et n'y restera que deux ans, ses parents venant s'installer à Ruch, Jean, son père créant l'atelier de réparations automobiles « le Garage Larribité », à l'angle de la route de Rameyre, là où se trouve aujourd'hui le restaurant-bar « Le Grilladou ». Une jeunesse heureuse avec sa sœur Mado et ses frères Pierre et Louis. A la suite de la disparition de leur maman, Jeannette, assuma avec dévouement la gestion de la maison.

Le mariage avec Jean – Jeannot - amena Jeannette dans la maison Barde face à la Mairie où elle vécut jusqu'à son décès.

L'ancienne épicerie de ses beaux-parents devint bureau de tabac et recette buraliste qu'elle géra jusqu'à l'âge de la retraite.
Jeannette était une ressource inépuisable pour qui voulait une adresse, une information tant sur le présent que sur le passé, un conseil, un avis.

Jusqu'à ses derniers instants, elle assura en toutes circonstances, par tout temps, la gestion de l'église, ouvrant chaque matin, fermant chaque soir, regardant si tous les objets étaient à leur place, faisant un peu de ménage, accompagnant le père Christophe lors des offices.

Jeannette était cultivée ; la lecture était une vraie passion pour elle. Elle aimait aussi la musique et s'intéressait à tous les genres. Elle attendait le retour du « Petit Festival » dans le bourg … en 2022. L'édition 2021 qui a eu lieu au stade en raison des contraintes sanitaires du moment lui a été dédiée. Cette belle décision a été prise à l'annonce de son décès par les organisateurs, que nous remercions du fond du cœur.

En juin, elle a fait la « une » du grand quotidien régional « Sud-Ouest » pour une histoire de plaque commémorative, l'article étant assorti d'une magnifique photo « en situation » de Jeannette sur son banc.
Elle était au service de tous, de sa famille bien sur, Jean-Jacques son fils et Annie sa belle-fille ; Marie-Elise sa petite-fille; sa sœur, ses frères, son beau-frère, ses belles sœurs, neveux et nièces. Chacune et chacun bénéficiait de ses attentions, de cet amour profond qu'elle leur portait, à tous sans exception, mais aussi au service de tous ceux qu'elle pouvait aider, connus ou inconnus, avec sa promptitude à s'intéresser aux autres et à leur apporter son aide.

Les Ruchelaises et Ruchelais, unanimes, la remercient pour ce qu'elle a été pour eux : une belle personne, prévenante, aimante, attentionnée, dévouée, qui a marqué notre village de sa personnalité.

DECEMBRE 2021

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : un portail numérique au service des habitants et des professionnels au 1er janvier 2022

Pourquoi faut-il déposer une autorisation d'urbanisme ?

Vous êtes particulier ou professionnel, et vous avez un projet de clôture, de construction neuve ou d'extension, de création d'une piscine ou d'un d'abri de jardin… ?

Quelle que soit la nature de vos travaux, ceux-ci sont soumis à une autorisation d'urbanisme qui doit notamment permettre de vérifier que le projet en question respecte bien la règlementation locale (Plan Local d'Urbanisme), s'intègre bien à son environnement (par ses caractéristiques architecturales, ses accès, ses raccordements aux réseaux publics…) et qu'il est conforme aux règles en vigueur en matière de construction (règlementation thermique, accessibilité au public…).

Pour connaître les démarches à entreprendre dans ce cadre ou vous renseigner sur la constructibilité d'un terrain, vous pouvez vous renseigner :

auprès de la commune

utiliser l'outil d'assistance au dépôt d'une autorisation d'urbanisme disponible sur servicepublic.fr : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221**

ou consulter les informations disponibles sur le site service-public.fr à la page suivante : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319**

Comment déposer un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme ?
Les demandes peuvent être déposées :
- sous format papier (en plusieurs exemplaires), soit par voie postale soit par remise en main propre aux horaires d'ouverture habituelles de la mairie. Dans ce dernier cas, il vous sera remis sur place un récépissé de dépôt attestant de la prise en charge de la demande.

Les demandes se feront en ligne, dès le 1er janvier 2022, sur un portail dédié accessible ici : **https://grandlibournais.geosphere.fr/guichet-unique**

USTOM

Nous vous rappelons de bien vouloir respecter le tri de vos ordures.

Bacs verts d'ordures ménagères résiduelles
Bacs jaunes recyclables (emballages & papier)

(1) refus de collecte

Merci de ne laisser aucun déchet autour de ces bornes (2)

D'une part, si vous ne respectez pas ce tri, vos poubelles risquent de ne pas être ramassées par l'Ustom (1)
D'autre part, toutes ces erreurs ont un coût supplémentaire pour la collectivité.
Après le passage de l'Ustom, merci de bien vouloir ranger vos poubelles et éviter de la laisser sur le bord des routes.

Bornes d'apport volontaire

Placées près du stades, elles vous permettent de déposer les verres. Une borne pour recyclables vient d'être installée à côté des containers à verres.
Cette borne, permet un complément de service de collecte en porte à porte.

Il en est de même pour vos sacs de vêtements, bien les déposer dans le container prévu à cet effet. Les containers sont vidés régulièrement. Prévenir la Mairie si ce n'est pas le cas.

Vous trouverez prochainement dans votre boite aux lettres ou en Mairie le calendrier de collecte pour l'année 2022. Pour plus d'informations : https://www.ustom.fr

Le civisme est l'affaire de tous !

AVANCES SUR LA CHARTE DE SOLIDARITE AVEC LES AINES
Castillon/Pujols

Les travaux ont continué tout au long de ce second semestre 2021. Dans la continuité de la démarche engagée par la Charte de solidarités avec les aînés, la commission Action Sociale de la CDC Castillon Pujols dont 1 élu de Ruch fait partie, a souhaité porter une attention particulière au bien-être de nos aînés dans leur quotidien.

Un groupe de 10 élus a mené une réflexion qui a abouti à l'élaboration d'un support permettant une meilleure connaissance des services existants sur notre territoire. Il est destiné à mieux comprendre et orienter les séniors de nos communes. Il regroupe les contacts et les repères permettant d'informer sur 3 thématiques pour : favoriser le maintien à domicile - veiller à faire valoir les droits, informer – vie sociale.

Ce guide intitulé « Guide pratique de l'Elu » est disponible en mairie. Si vous avez des besoins, des questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de Laurence, notre Secrétaire 05 57 40 54 36 - mairie.de.ruch@orange.fr.

JOURNEE CITOYENNE

Une rencontre de travail a eu lieu le 18 octobre au cours de laquelle 2 groupes projets ont été mis en place :

- « Isolement et vie sociale » dont Ruch fait partie
- « Accès aux droits et aux services »

Les élus souhaitant engager une réflexion sur l'isolement des séniors, 2 opportunités se sont offertes à la CDC

-La consultation citoyenne proposée par l'Association Habitat des possibles : (association qui accompagne notamment les communes rurales à la création d'habitats partagés et qui a obtenu, après avoir identifié notre territoire, un financement **du Conseil Départemental de la Gironde** dans le cadre de l'appel à projet **« Initiatives locales de développement social »** pour animer des rencontres citoyennes avec 2 objectifs essentiels en donnant la parole aux retraités : *favoriser le retour à la participation sociale* (récit de leur vécu de la crise, expression de leurs besoins...) *prévenir le renforcement de l'isolement social* (identifier le plus rapidement possible le retour à la participation sociale et/ou les nouveaux besoins issus de la crise).

-La démarche Monalisa : outil de mobilisation pour lutter contre l'isolement des Séniors.

Des consultations citoyennes ont ainsi été organisées en regroupant les communes de proximité. Ruch a été rattaché à Pujols et Doulezon. 9 Ruchelais accompagnés de 3 élus ont pu s'exprimer.
Ce fut un beau moment d'échanges et de partage avec des idées qui pourront servir de base pour les futures initiatives locales.

LA PAROLE AUX OVINS MUNICIPAUX DE LA CURE

Voilà bientôt deux ans, que nos collaborateurs ovins s'impliquent sur le terrain communal de « la CURE.»
Pour satisfaire leurs besoins sociaux, nous avons décidé de leur offrir un abri solide, *(voir photo).*

Par ailleurs, pour confirmer leurs sollicitations et requêtes, une petite interview nous validera leur désidérata et leur condition de vie.

Aussi, nous donnons la parole à **BOUCLETTE, la brebis Chef !**

Bouclette, comment trouvez-vous votre travail ? : ***Béeèn beeut*** **…..**(traduc : *très bien !)*
Bouclette, le nouvel abri vous convient-il ? : ***Bééééééé, Bè, Bèèèèé !*** (traduc : *ça ira , nous aurons chaud cet hiver).*
Parlons maintenant du présent : **Bouclette,** vous vous êtes glissées (***compte- tenu du nombre important de brebis, nous appliquons l'écriture inclusive !!!)*** dans le pré du voisin ? : **Bé….,Eéèè, brèè, bre Séèèè … !!!!**
(traduc : Les sangliers nous ont fait peur et nous avons sauté dans le pré du voisin !!).
***NDLR** : elle n'a pas dit qu'elle trouvait l'herbe plus verte dans l'enclos d'à côté ??????*
Donc tout va bien dans le meilleur des mondes. Le but est atteint le terrain communal est propre !!!!!

Page détente

La tarte aux noix.

1 pâte brisée
2 œufs entiers +1 jaune
75 gr de sucre roux
15 cl de sirop d'érable
30 gr de beurre fondu
140 gr de noix.

Mélanger tous les ingrédients sauf les noix
Etaler la pâte dans un moule
Piquer la pâte
Ajouter les noix
Verser la préparation
Cuire environ 30 mn à 180 °

Bonne dégustation …

Truffes au chocolat – Noël

250gr de chocolat noir
125gr de beurre
1 jaune d'œuf (facultatif)
1 sachet de sucre vanillé
Cacao amer en poudre

Faites fondre le chocolat en morceaux dans une casserole placée au bain-marie.
Remuez avec une cuillère en bois. Ajoutez peu à peu le beurre coupé en morceaux.
Retirez la casserole du feu, ajoutez le jaune d'œuf, puis le sucre glace tamisé et le sucre vanillé.
Laissez reposer environ 2 heures au réfrigérateur pour que le chocolat durcisse.
Formez des petites boules à l'aide d'une petite cuillère avec le chocolat refroidi et roulez-les dans le cacao en poudre.

9							3	6
3	7	1						2
5		6	8				9	7
	3	8						
				8				
						6	5	
6	5				8	9		4
8						3	2	5
4	2							1

Verbes (2)

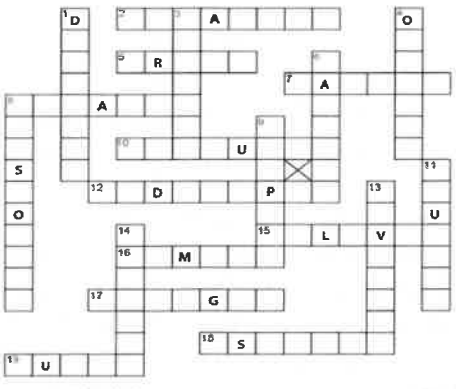

HORIZONTAL

2) Prendre par terre.
5) Rendre plus beau, décorer.
7) Briser.
8) Faire peur à quelqu'un pour l'obliger à faire quelque chose.
10) Parler à voix basse.
12) Emmener quelqu'un de force.
15) Ôter.
16) Bouger.
17) Aller vers, se ...
18) Attirer l'air avec sa bouche.
19) Sanctionner.

VERTICAL

1) Interroger.
3) Faire voir.
4) Réussir à avoir.
6) Perdre du poids.
8) Récolter des céréales.
9) Donner un coup.
11) Donner à manger.
13) Voyager sur l'eau.
14) Parvenir dans un lieu.

lululataupe.com

Recensement de la population 2022

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaitre le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes

Si vous pouvez le faire, privilégiez le recensement par internet.

Un agent recenseur a été recruté par la commune (*Andréa Chatelier*). Elle vous remettra un questionnaire papier et pourra vous aider dans vos démarches.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel, Andrea sera muni d'une carte officielle

Le recensement est gratuit
Ne répondez pas aux sites payants

Un local pour le Comité Des fêtes

Le bâtiment des anciens vestiaires du Stade Albert Bonvoisin, construits il y a ½ siècle par un groupe de bénévoles n'ayant plus d'utilité sportive et se trouvant dans un état de vétusté très avancé, il a été décidé de le transformer en local affecté au Comité des Fêtes pour le stockage du matériel, l'archivage des documents relatifs à son activité et les réunions de préparation des manifestations qu'il organise.

Des travaux de « rajeunissement » et de mise en conformité (toiture, redistribution des locaux, électricité, chauffage,) ont été réalisés.

Cet investissement de 33 317 €, destiné à dynamiser la vie associative, a été subventionné par l'État pour 9653 € et le Département à hauteur de 9740 €.

Le Comité des Fêtes aura donc désormais les moyens de travailler dans des conditions idéales pour préparer les évènements qui animent et font vivre notre Commune.

Toiture refaite

VŒUX 2022

Après le report et les annulations de toutes nos manifestations,

la municipalité est heureuse de vous convier à sa traditionnelle fête des vœux qui aura lieu le :

15 janvier 2022 à 19h

Salle Polyvalente

Nous vous attendons nombreux

A très bientôt

MARIAGES

Belmiro RODRIGUES DE ALMEIDA CARVALHO et Laura Sandra Patricia CHARLIER 22/06/2021

Florent FOURNIER et Linda RIBEREAU 05/06/2021

Sébastien LAGARDE Et Estelle GIRAULT 24/07/2021

Christophe CHATELIER et Mélanie FOURNIER. 06/08/2021

NAISSANCES

Léon GRELAUD	25/01 /2021 – Libourne
Paythone Delya Léa BODIN	04/02/2021 - Libourne
Lucas LABROUSSE	25/01/2021 - Bruges
Kaamila SEKAL	09/06/2021 - Libourne
Luce Ana MARIN	20/10/2021- Libourne
Lyham BRETON ROS-VAQUIÉ.	09/11/2021 - Libourne

DECES

Yves Edgard BOUDEYRON	06/06/2021 Ruch
Maryse Geneviève GERVAIS veuve ZARIWNY	14/06/2021 Ruch
Jeanne LARRIBITÉ veuve BARDE	21/06/2021 Libourne
Micheline Bernadette CHAUFFEPIED veuve CHOQUET	24/08/2021 Libourne
Charlotte Arlette MUSSET veuve MOREAU	23/09/2021 Ruch
Denis JEANNETEAU	02/11/2021 Ruch

PANNEAUX « ENTREE DE VILLAGE »

Installés en 1995, ils étaient détériorés et devenaient obsolètes. La commission Communication a donc décidé de les retirer de notre paysage. Pour l'un d'entre eux, nous lui donnerons une seconde vie. Ce panneau servira à l'affichage communal et associatif. Il sera posé, en début d'année, face au Grilladou.

DIVAGATION DES ANIMAUX….. RAPPEL …… RAPPEL….

Plusieurs réclamations ont été portées à la connaissance de la Mairie. C'est pourquoi, nous demandons à tous propriétaires d'animaux domestiques de respecter la loi. Il est interdit à un propriétaire de laisser « divaguer » son chien ou son chat.

Animal trouvé :

Vous devez en informer la mairie.

Rappel :

L'identification des animaux est obligatoire pour le propriétaire

DEFIBRILLATEUR

Un nouveau défibrillateur est installé en remplacement de l'ancien. Il est placé derrière la salle polyvalente (coté sortie de secours). Son utilisation est facile pour tous, les instructions sont vocales et visuelles.

Appels d'urgence :

pompier 18 – Samu 15 – Gendarmerie 17 – N° unique d'urgence dans tous les pays européens 112

Mairie

14 rue Théo Turrier – 33350 RUCH

Téléphone :05 57 40 54 36

Courriel : mairie.de.ruch@orange.fr

Site internet : www.ruch.fr

commission communication : R.Viandon N.Lepetit – J.J.Barde - David Belin – M.Destrieux – J. Leboucher M. H. Senelle